

Conseil du 9^e arrondissement
Séance du lundi 18 septembre 2023

Vœu à la Maire de Paris, présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, relatif au contrôle des crèches privées parisiennes et des gestionnaires privés de crèches municipales.

Considérant qu'il revient à la PMI de délivrer les agréments d'ouverture pour toutes les crèches parisiennes y compris les crèches privées ;

Considérant que plusieurs opérateurs privés, notamment *People&Baby* ont été désignés par la Ville de Paris dans le cadre de marchés publics pour gérer des crèches municipales, notamment pour la crèche de la rue Chaptal à Paris 9^e ;

Considérant que la Ville de Paris finance des berceaux dans des crèches privées attribués en commissions d'arrondissement ;

Considérant l'existence au sein de la DFPE d'un service dédié aux partenariats avec les crèches privées parisiennes ;

Considérant la parution en mars dernier d'un rapport de l'IGAS dénonçant des actes de maltraitements dans certaines crèches ;

Considérant la parution en librairie en septembre de deux ouvrages dénonçant des défauts de gestion dans les crèches privées ;

Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e émettent le vœu que la Maire de Paris :

- **s'engage à missionner l'IGVP afin qu'une enquête soit menée**
- **et que dans l'immédiat, les services de la DFPE vérifient, avec chaque gestionnaire privé de crèche municipale, les conditions d'accueil des enfants mais également de travail de leurs personnels.**